



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **COP Auvergne-Rhône-Alpes**

## Transport – Réunion 2 (R2)

27 mars 2024

# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

*Présentation de Eric TANAYS, DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur la thématique « mobilité voyageurs » (65')

*Présentation d'Antoine GOUPIL, DREAL*

*Témoignage de Frédéric AGUILERA, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes*

*Témoignage d'Aurore COMTE, AVERE Auvergne-Rhône-Alpes*

*Temps de questions réponses (20')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur la thématique « transport de marchandises » (35')

*Présentation d'Antoine GOUPIL, DREAL*

*Témoignage de Jean-Christian VIALELLES, Union TLF*

*Temps de questions réponses (15')*



## Conclusion et prochaines étapes (15')

*Présentation de Eric TANAYS, DREAL*

*Temps de questions réponses (5')*

*Mot de la fin*

# Mot d'accueil

**Eric TANAYS**

Directeur régional délégué de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes  
(DREAL)

# Contexte, objectifs de la COP et rétroplanning des travaux

**Eric TANAYS**

Directeur régional délégué de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes  
(DREAL)

# Pourquoi se lancer dans des travaux de planification écologique ?

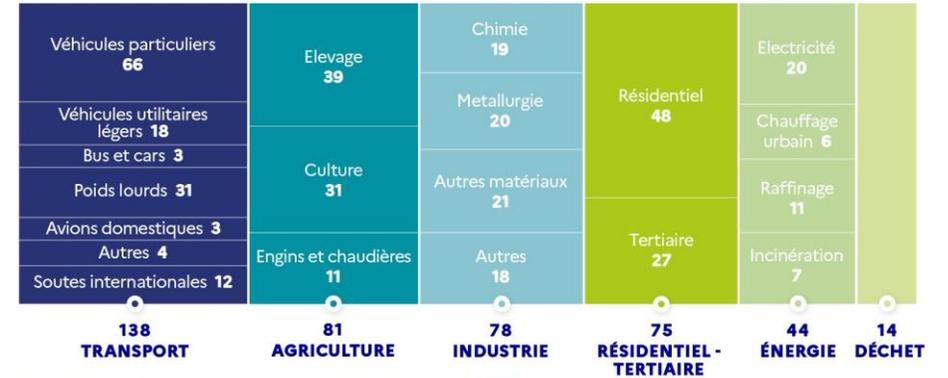
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si les émissions brutes de la France ont été réduites de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et **réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années**. L'objectif fixé est celui d'une **d'une accélération de la mise en œuvre de nos actions**.

Par ailleurs, la France s'engage également contre la perte de biodiversité notamment avec la **Stratégie nationale pour la biodiversité**. Malgré cela, la **perte de biodiversité se poursuit**, et le **constat de dégradation mondiale** de la biodiversité s'applique aussi en France.

Enfin, la gestion des ressources naturelles est vitale pour un avenir plus durable. Il est essentiel de préserver nos ressources car celles-ci contribuent à **limiter les effets du changement climatique**. Cela implique également de **réduire les pollutions et de protéger nos sols**. La planification écologique doit promouvoir une **utilisation durable de ces ressources**, en arrêtant l'exploitation excessive et en favorisant leur régénération.

## Emissions de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité

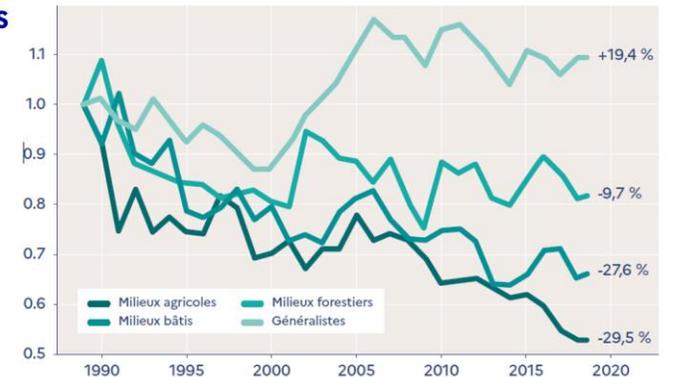
Chiffres de l'année 2021 en millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>



Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel – hors UTCATF

## Les populations animales continuent à décliner

Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)



Sources : MNHN, OFB

# Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



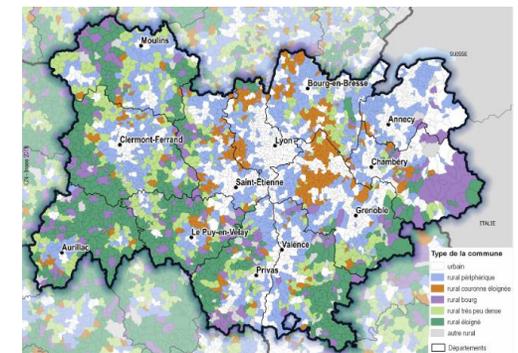
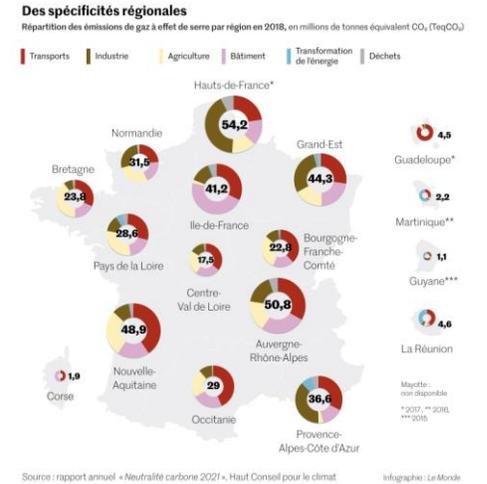
- **Un plan complet**, qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique
- **Un plan collectif**, qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien et des spécificités de chaque territoire
- **Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de créer des emplois, permettre de réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées et d'implanter de nouvelles productions sur notre sol.
- **Un plan concret**, qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP.

# Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

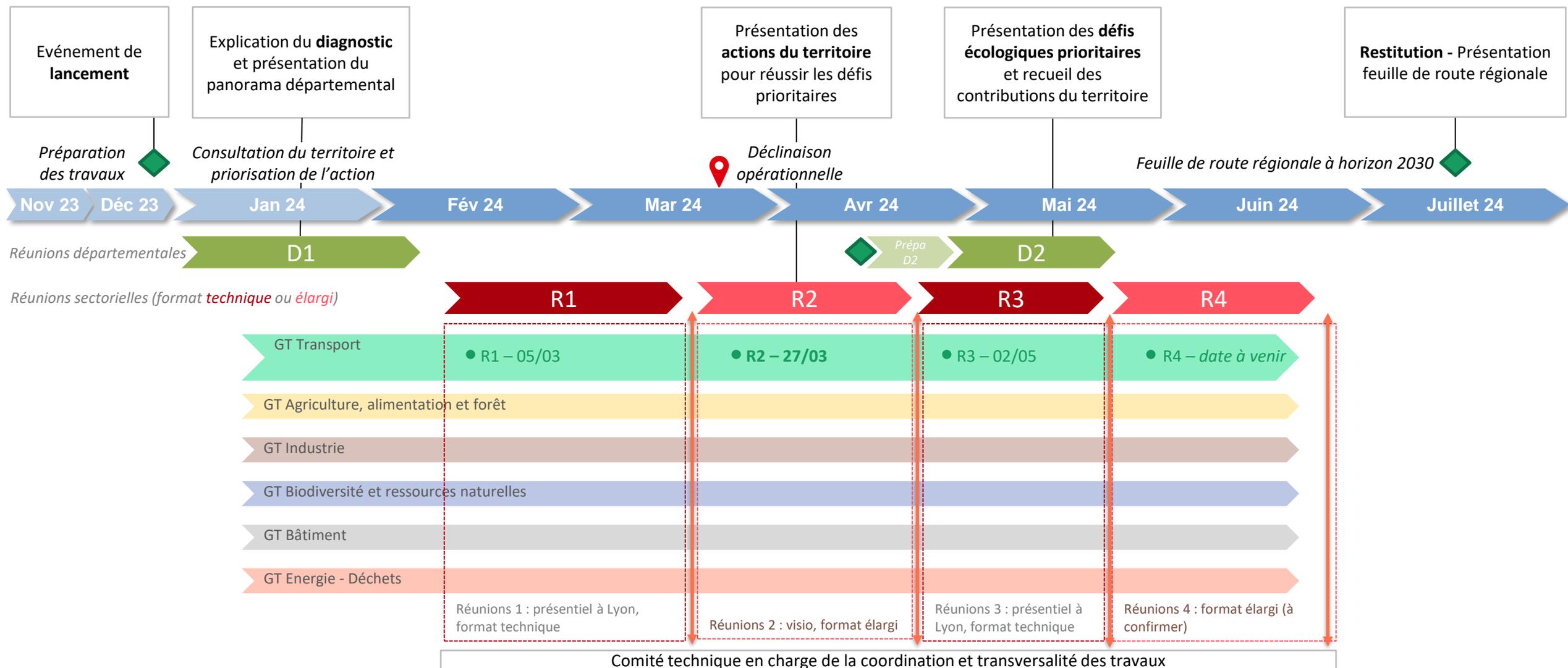
Un **enjeu d'harmonisation** des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

Un **enjeu d'appropriation** au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;

Un **enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement** de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

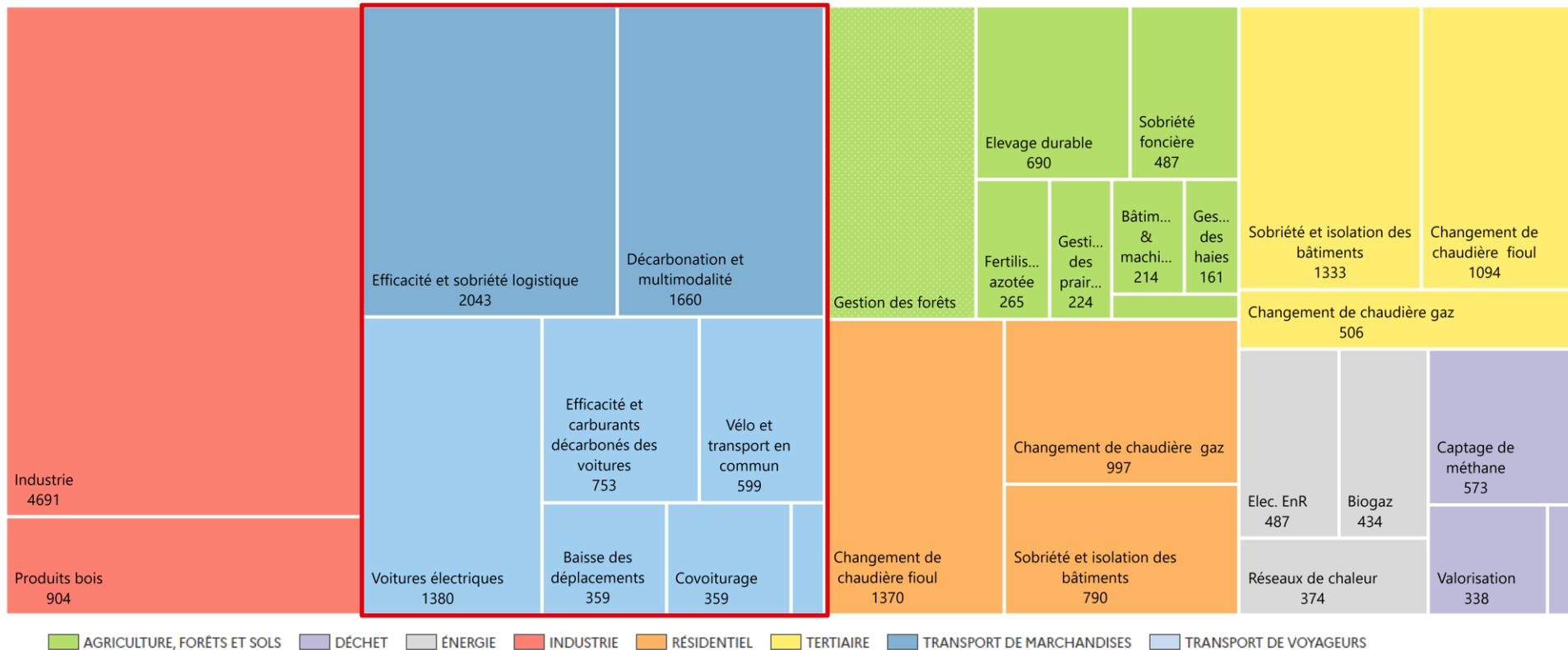


# Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



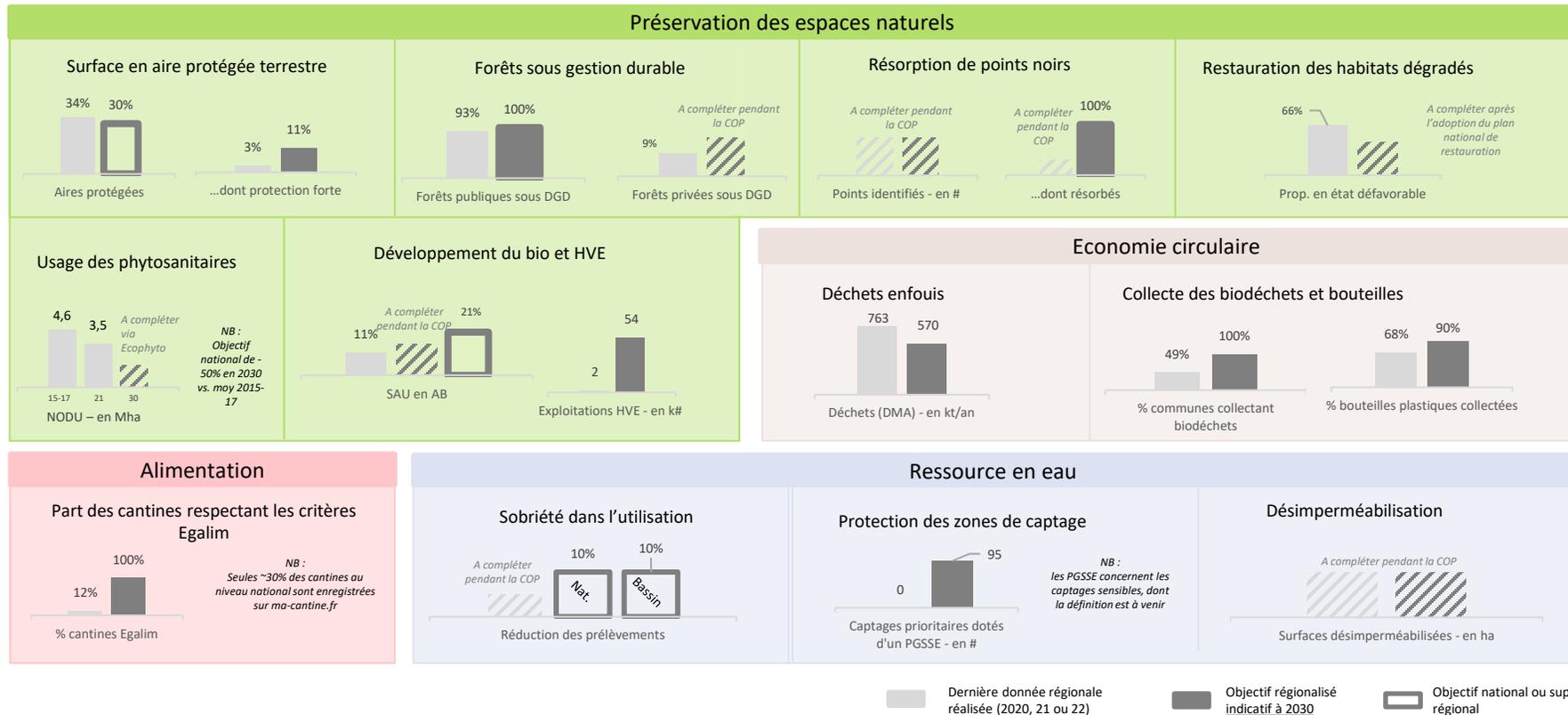
# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région Auvergne-Rhône-Alpes

## 1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteur



# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région Auvergne-Rhône-Alpes

## 2 | Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources



# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

*Présentation de Eric TANAYS, DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---



## Partage de l'état des lieux et des défis sur la thématique « mobilité voyageurs » (65')

*Présentation d'Antoine GOUPIL, DREAL*

*Témoignage de Frédéric AGUILERA, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes*

*Témoignage d'Aurore COMTE, AVERE Auvergne-Rhône-Alpes*

*Temps de questions réponses (20')*

---



## Partage de l'état des lieux et des défis sur la thématique « transport de marchandises » (35')

*Présentation d'Antoine GOUPIL, DREAL*

*Témoignage de Jean-Christian VIALELLES, Union TLF*

*Temps de questions réponses (15')*

---



## Conclusion et prochaines étapes (15')

*Présentation de Eric TANAYS, DREAL*

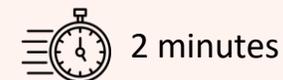
*Temps de questions réponses (5')*

*Mot de la fin*

# Quiz



Quelle est la part des transports dans les émissions directes de gaz à effet de serre en région Auvergne-Rhône-Alpes ?



# Quiz



Dans les transports, quelle est la part des émissions de GES liés au transport routier ?

 2 minutes

# Présentation de l'état des lieux

**Antoine GOUPIL**

Chef de service délégué « Service Mobilité, Aménagement, Paysages »

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL)

# Les émissions de GES du secteur des transports en Auvergne-Rhône-Alpes

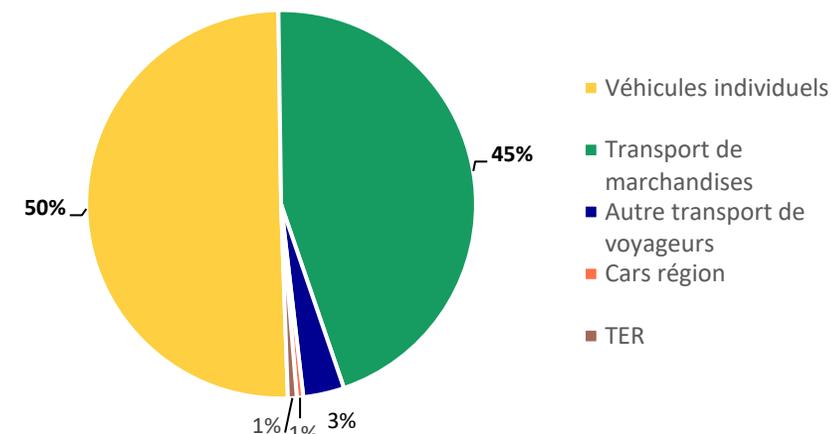
- Les émissions du secteur des transports représentent **14,3 MtéqCO<sub>2</sub> en 2022, soit 30% des émissions de gaz à effet de serre de la région**, ce qui représente le **premier poste d'émissions**.
- **98% des émissions de GES du transport sont liés au transport routier**
- Ce secteur est aussi le premier poste de consommation d'énergie dont **98% de produits pétroliers**.
- Plus de 50% des émissions du secteur sont dues à la voiture individuelle.

*Pour information, les émissions de GES liées aux transports n'ont cessé de croître entre 1990 et 2016. On note néanmoins une inflexion baissière légère entre 2016 et 2019 significative depuis 2019 (+6% entre 1990 et 2012 & -12% entre 2019 et 2022, - 7% sur l'ensemble de la période 1990-2022).*

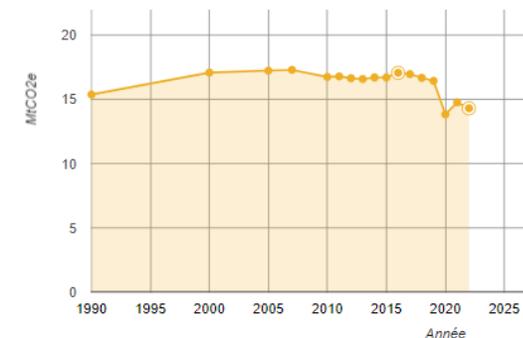
**La voiture et le transport de marchandises** ont un impact considérable. Les émissions de GES liées dépendant notamment de 4 paramètres :

1. La demande totale
2. La part modale de la voiture / du transport routier
3. Le taux d'occupation / de chargement
4. L'intensité carbone des moteurs

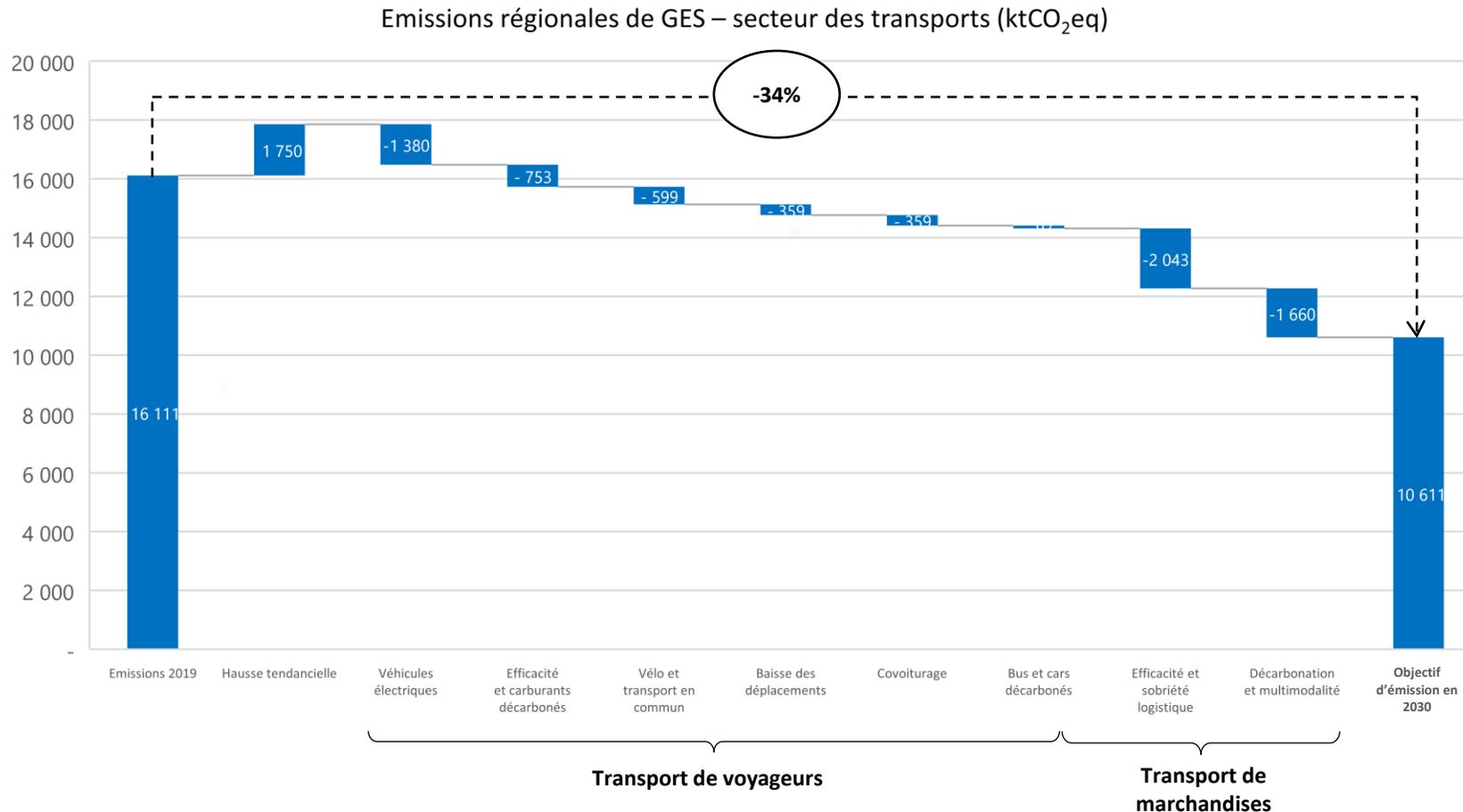
Répartition des émissions de GES



Evolution des émissions de GES des transports entre 1990 et 2022



# Les objectifs fixés par le SGPE pour le secteur des transports en Auvergne-Rhône-Alpes



## Emissions directes

Emissions de gaz à effet de serre directement (scope 1) essentiellement liées à la combustion de carburants fossiles dans les moyens de transport à moteur thermique (voitures, bus, trains à diesel, etc.)

*Ne sont donc pas considérés les émissions indirectes issues de :*

- La fabrication des véhicules / engins – considérés dans le thème industrie lorsque produits en France
- La production d'électricité nécessaire aux véhicules électriques ou au réseau ferré électrifié – celle-ci est considérée dans le thème énergie
- La construction (matériaux, artificialisation des terres) et la gestion des infrastructures (bâtiments, entretien) – considérés dans les thèmes industrie et sobriété foncière
- La production des biocarburants – celle-ci est considérée dans le thème agriculture
- Transport maritime, aérien et fluvial international – Ces émissions ne sont pas comptabilisées parmi les leviers à territorialiser

# Exemples des leviers de décarbonation du secteur des transports



Emissions CO<sub>2</sub>eq

=

La demande totale

X

La part modale

X

Taux d'occupation /  
de chargement

X

Intensité carbone

## Leviers pour la voiture

Hausse de la population  
- Télétravail  
- Aménagement des villes

Plan Vélo et Marche  
- Régénération du réseau ferré & SERM  
- Revue des avantages fiscaux à la voiture

Plan Covoiturage  
Prime à l'inscription, registre de preuve, voies réservées

Bonus éco, Obligation de verdissement des flottes, Biocarburants, Malus poids, CO<sub>2</sub>, Normes européennes (CAFE, RED3, REFUEL..), baisse de la vitesse maximale autorisée, éco-conduite

## Leviers pour le transport de marchandises

- Sobriété sur la demande de marchandises,  
- Optimisation des flux  
- Circuits courts

Report modal vers le fret ferroviaire et fluvial

Optimisation du chargement

Electrification/H<sub>2</sub>, Biocarburants, Efficacité énergétique (réduction de la consommation) et éco conduite

# Partage de l'état des lieux: transport de voyageurs

## Part modale des déplacements domicile travail (2020, Observatoire des territoires)

- 3 % en vélo
- 11 % en transport en commun, soit + 1 point depuis 2009 (supérieur à la moyenne nationale)
- 74 % en véhicule individuel, quasi constante depuis 2009 (supérieur à la moyenne nationale)

### La voiture, premier mode de transport utilisé toutes distances confondues

En 2017, pour les déplacements Domicile-Travail, la voiture est le premier mode de transport utilisés toutes distances confondues. Elle est utilisée par :

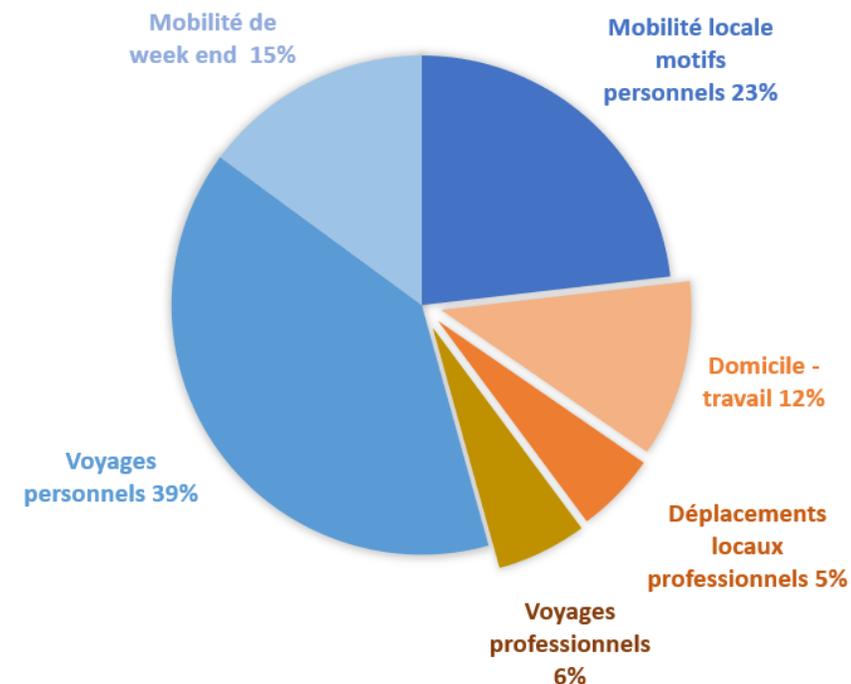
- 62 % des actifs résidant à moins de 5 km de leur lieu de travail
- 87% des actifs résidant à plus de 5 km de leur lieu de travail

**Néanmoins, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région dont les actifs en emploi utilisent le moins la voiture. De plus, le taux de motorisation des ménages en AURA s'élève à 84,6 % (2020) contre une moyenne nationale en France métropolitaine de 81,4 %.**

Temps de déplacements : des temps de trajets entre grandes villes de la région globalement plus courts en train qu'en voiture sauf entre Lyon et Clermont-Ferrand (ViaMichelin de centre à centre/SNCF de gare à gare).

**Point positif** : la région regroupe **12% du parc national de VE-VHR** (hybrides rechargeables) (*2e position derrière IDF*)

## NOMBRE DE KILOMÈTRES PARCOURUS



Source : exploitation CEREMA, enquête mobilité des personnes 2019

# Présentation des 3 défis identifiés pour la mobilité voyageur



**1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030**



**2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle**



**3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030**

# Les actions emblématiques pour relever le défi 1 : Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10 % d'ici à 2030

## Partage de quelques actions emblématiques



- Encourager et promouvoir le télétravail
- Fixer des objectifs et des règles visant à favoriser l'implantation des activités au droit des infrastructures de transport, limiter le desserrement des activités
- Développer les téléprocédures pour limiter les besoins de se déplacer
- Favoriser les hubs de télétravail et coworking entre les collectivités et les entreprises
- Développer les initiatives pour valoriser le tourisme local

## Les actions emblématiques pour relever le défi 2 : Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle

### Partage de quelques actions emblématiques



- Démarche SERM (Service Express Régional Métropolitain)
- Doublement de l'offre d'autocars avec décarbonation de la flotte
- Développement de l'offre ferroviaire notamment TER
- Participer à la recherche de l'amélioration de l'efficacité des modes de transport collectif
- Développer les mobilités actives et partagées, faciliter les expérimentations
- Apporter un appui aux AOM à identifier et quantifier leurs leviers d'action
- Continuer à développer les réseaux de transport en commun

# Les actions emblématiques pour relever le défi 3 : Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030

## Partage de quelques actions emblématiques



- Analyse de cycle de vie pour évaluer la pertinence des couples techno/énergie selon les usages
- Développement de procédés de production de biocarburants
- Raccorder les infrastructures de recharge VE notamment résidentiel collectif, forte puissance
- Déployer des bornes de recharge électriques
- Travailler avec des constructeurs, opérateurs, gestionnaires d'infrastructure sur les projections d'infrastructures électriques nécessaires au développement du transport de marchandises électrifié sur distances locales, interrégionales
- Poursuivre la conversion de la flotte d'entreprise vers l'électrique
- Sensibiliser les collectivités, les entreprises et les particuliers à la mobilité électrique et décarbonée

# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Témoignages



## Frédéric AGUILERA

Vice-président en charge des Transports, Conseil  
Régional Auvergne-Rhône-Alpes

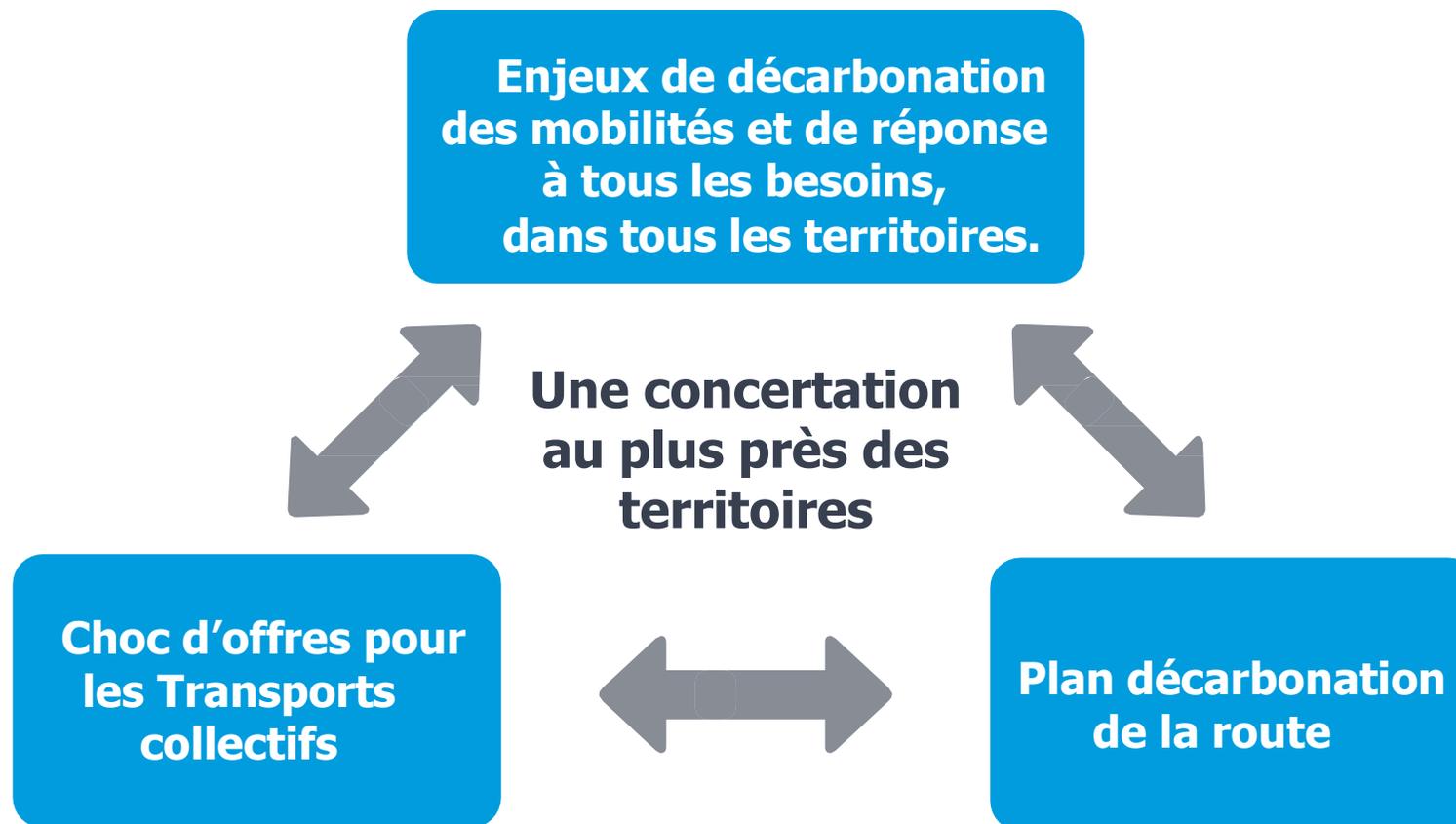


## Aurore COMTE

Responsable programme Advenir Formations,  
AVERE Auvergne-Rhône-Alpes

# Cap sur 2035 : une stratégie qui n'oppose pas les modes

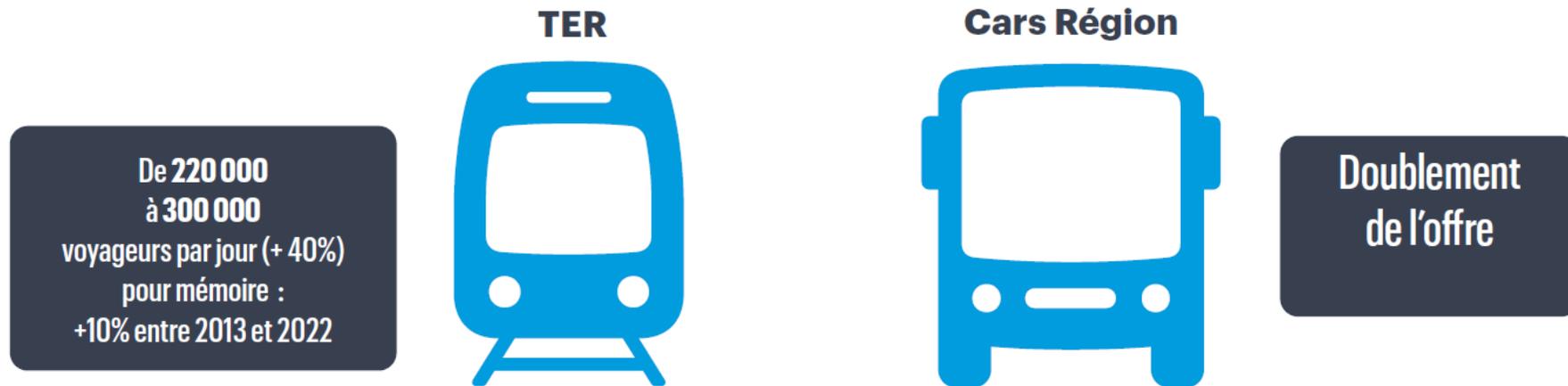
## Du piéton à l'avion



# Mobilités positives du quotidien

## Cap sur 2035

### Créer un choc d'offre

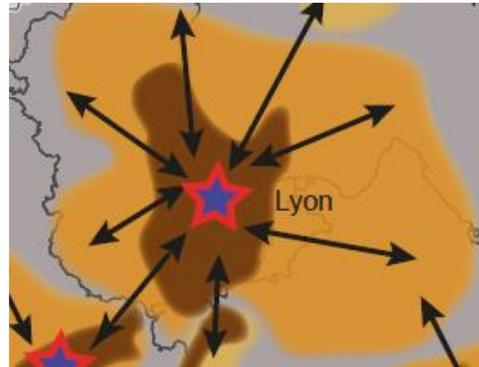


- + **30 %** de train.km
- + **60.000 places** dans les trains : **+40%**
- Mise en service de 130 rames et programme de rénovation et décarbonation = **3 Mrds € : un investissement sans précédent**
  - **72 M€** en moyenne par an entre 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes)
  - **132 M€** entre 2016-2023
  - **259 M€** entre 2024 et 2035
- **2,7 Mrds € dans les infrastructures de transports collectifs**
  - En participation à SNCF Réseau : 2,2 Milliards - Dont 100% doit être consacré à la région

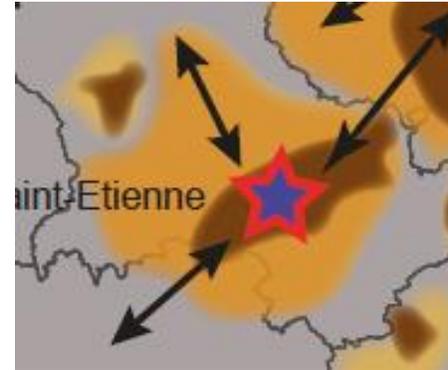
- Solutions «sur mesure» : Transport À la Demande, dessertes saisonnières ...
- Complémentarité Cars Région et TER : rabattement...
- Décarbonation mix énergétique
- Confort d'utilisation : véhicules, arrêts, gares routières
- Valorisation de la compétence d'Autorité Organisatrice de la mobilité locale

# SERM : six grandes aires urbaines concernées

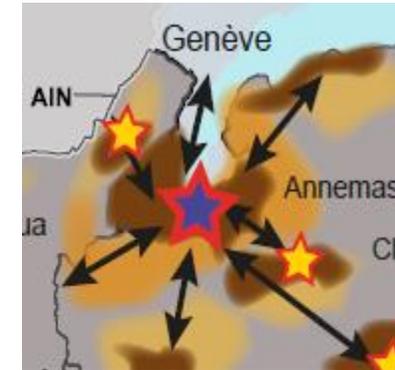
Lyon



Saint-Etienne

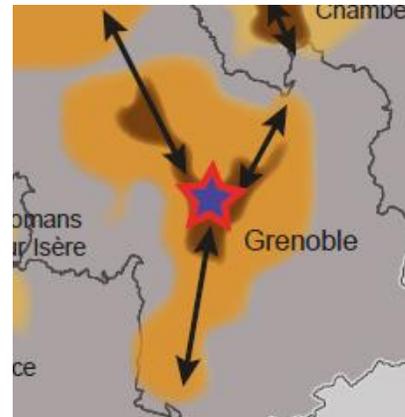


Genève-Annemasse

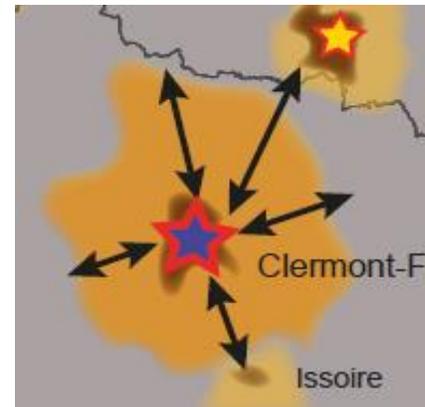


Près de 6 millions  
d'habitants concernés au  
sein du territoire régional  
(population des communes à  
10km d'une gare)

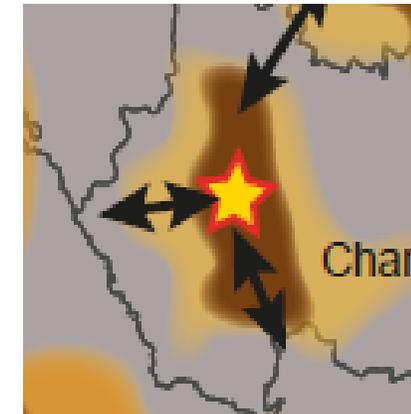
Grenoble



Clermont-Ferrand



Chambéry



# Mobilités positives du quotidien

## Cap sur 2035

### Créer un choc d'offre



#### **Une politique ambitieuse Vélo + transports en commun**

10 000 places de stationnement sécurisées en gare



#### **Les parcours usagers simplifiés**

Développement du dispositif oÛra  
Smartphone en complément de la carte oÛra, à partir de 2025



#### **Un ensemble d'actions pour les personnes à mobilité réduite**

100% des matériels roulants accessibles en 2035

## Décarboner les mobilités : prendre à « bras-le-corps » l'enjeu de la route

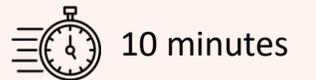
- Tous les déplacements automobiles ne pourront être remplacés par une alternative TC ou mode doux
- Appréhender **l'écosystème « infrastructures, véhicules et ses usages »**
  - Les motorisations, l'avitaillement électrique
  - L'usage du véhicule : covoiturage, autopartage...
  - L'usage de la route : voies réservées, parking de covoiturage...
  - La conception de la route : matériau, innovation...
- Agir en tant que maître d'ouvrage et **fédérer les acteurs**
- 750 km de Routes Nationales mises à disposition de la Région.
- **Définir un plan** à l'issue des « Assises de la mobilité routière décarbonée »

**Voiture individuelle:  
50% des émissions du  
secteur Transports  
et 92 % des émissions  
liées à la mobilité des  
personnes**

# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Témoignages



## Frédéric AGUILERA

Vice-président en charge des Transports, Conseil  
Régional Auvergne-Rhône-Alpes



## Aurore COMTE

Responsable programme Advenir Formations,  
AVERE Auvergne-Rhône-Alpes

## AVERE AURA, qui sommes-nous?



Association de promotion de la mobilité électrique en région AURA

- Fédérer
- Promouvoir
- Informer
- Former



Déploiement du programme ADVENIR FORMATIONS en région AURA

- 255 sessions de formations gratuites d'ici fin 2025
- Cibles: collectivités, pro de l'immobiliers et étudiants
- <http://avere-aura.fr/>

## Le programme d'information pour accélérer le passage à la mobilité électrique



Le programme Advenir Formations est piloté par :



## Collectivités, ce programme est fait pour vous :

### Le sommaire :

- Quels sont les objectifs et bénéfices de la mobilité électrique?
- Quel est le contexte réglementaire français et européen de la mobilité électrique?
- Comment se recharger, quel type de borne, quelle puissance installer sur votre territoire?
- Quelles aides et subventions pour votre territoire?

### Le déroulé :

- 2h d'information en visio ou en présentiel pour des groupes de 7 personnes minimum, sans maximum

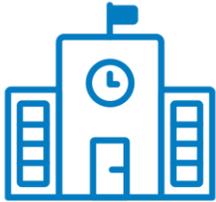
### Contact :

Aurore Comte 06 14 22 15 34 ou [aurore.comte@avere-aura.fr](mailto:aurore.comte@avere-aura.fr),

<http://avere-aura.fr/>

# Advenir Formations : Sessions gratuites en présentiel ou à distance

## 3 cibles:



### Collectivités

-  50 sessions d'ici fin 2025
-  Elus, techniciens, mairies, EPCI, agglomérations, métropoles, SDE, bureau des congrès et offices du tourisme, ALEC...
-  7 participants minimum



### Professionnels de l'immobilier

-  50 sessions d'ici fin 2025
-  Syndics, bailleurs, fédérations, élus des conseils syndicaux
-  7 personnes minimum



### Etudiants

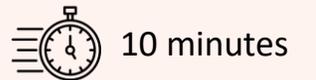
-  50 sessions d'ici fin 2025
-  Niveau CAP à Bac+3
-  Séries techniques ou commerciales
-  15 participants minimum

**Contact:** Aurore Comte 06 14 22 15 34 ou [aurore.comte@avere-aura.fr](mailto:aurore.comte@avere-aura.fr), <http://avere-aura.fr/>

# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Et vous ?



 2 minutes

# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

*Présentation de Eric TANAYS, DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---



## Partage de l'état des lieux et des défis sur la thématique « mobilité voyageurs » (65')

*Présentation d'Antoine GOUPIL, DREAL*

*Témoignage de Frédéric AGUILERA, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes*

*Témoignage d'Aurore COMTE, AVERE Auvergne-Rhône-Alpes*

*Temps de questions réponses (20')*

---



## Partage de l'état des lieux et des défis sur la thématique « transport de marchandises » (35')

*Présentation d'Antoine GOUPIL, DREAL*

*Témoignage de Jean-Christian VIAELLES, Union TLF*

*Temps de questions réponses (15')*

---



## Conclusion et prochaines étapes (15')

*Présentation de Eric TANAYS, DREAL*

*Temps de questions réponses (5')*

*Mot de la fin*

# Quiz



Quelle est la part modale du fret ferroviaire pour le transport de marchandises en France ?  
en Europe ?

 2 minutes

# Partage de l'état des lieux : Transport de marchandises

Parts modales du transport de marchandises (moyennes nationales, *source : SDES*) :

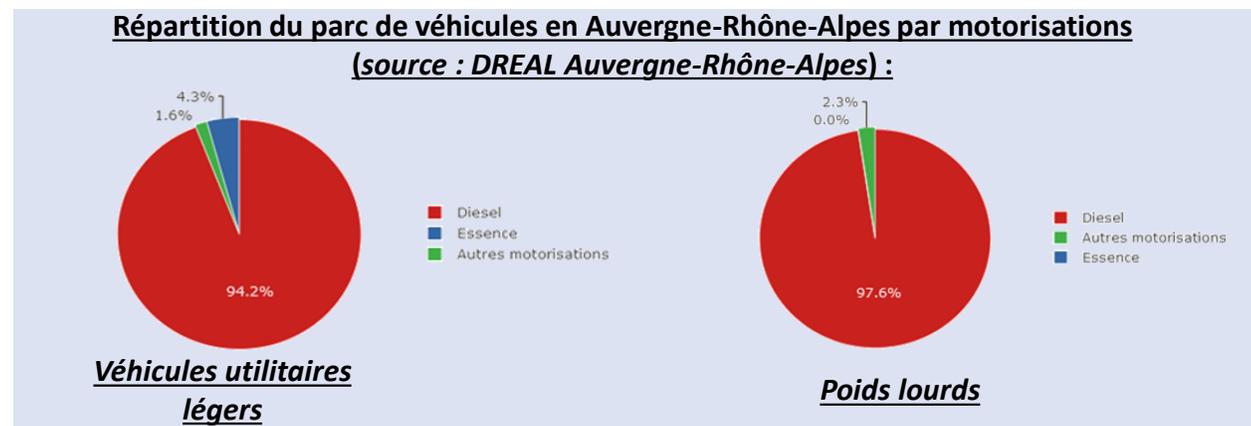
- 88 % pour le routier
- 9 % pour le ferroviaire
- 2 % pour le fluvial
- 1 % pour l'aérien (*source : SDES*)

## Trafics routiers :

La région Auvergne Rhône-Alpes est la **première région française en volume et tonnes.km** pour le transport routier de marchandises par poids-lourds en 2021 (avec environ 32 000 millions de tonnes.km)

## Plateformes multimodales :

4 principales au nord de Clermont-Ferrand, Lyon, Vénissieux et Portes-Lès-Valence. Une plateforme autoroute ferroviaire alpine à Aiton



Une spécificité à fort potentiel : l'axe MeRS (4.94 millions de tonnes en 2022)

**Filières historiques** : vrac notamment BTP, céréales, agroalimentaires, minéraux et produits énergétiques

**Filières d'avenir** : conteneurs, les colis lourds, les déchets et l'économie circulaire, la logistique urbaine et les marchandises dangereuses/chimie.

# Présentation des 2 défis identifiés pour le transport de marchandises



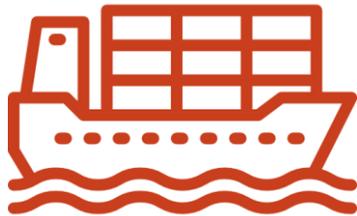
**4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises**



**5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage**

# Les actions emblématiques pour relever le défi 4 : Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises

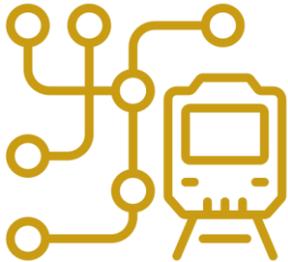
## Partage de quelques actions emblématiques



- Développement de l'axe MeRS avec un objectif de doublement de la part modale fluviale
- Contribuer à digitaliser le traitement de marchandises entre maritime et ports intérieurs
- Promouvoir le report / transport de matières dangereuses vers le massifié
- Développer le transport de matières dangereuses via la voie fluviale
- Logistique urbaine : mobilisation de foncier existant à vocation hub logistique (ex : HLM)
- Formation, sensibilisation aux chargeurs, fédérations professionnelles, commissionnaires et compagnies maritimes
- Réhabiliter les installations terminales embranchées privées

# Les actions emblématiques pour relever le défi 5 : Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage

## Partage de quelques actions emblématiques



- Soutenir les initiatives et les expérimentations sur le retrofit (par exemple vers le bioGNV) pour le transport routier, fluvial et ferroviaire (sur les lignes non électrifiées)
- Décarboner la flotte de barges fluviales
- Sensibiliser à l'éco-conduite
- Renouveler les flottes par des véhicules électriques
- Soutenir l'acquisition de véhicules à motorisation alternative

# Témoignages



**Jean-Christian VIAELLES**

Délégué Régional Union TLF

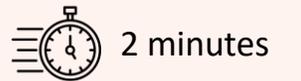
# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Et vous ?



# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (20')

*Présentation de Eric TANAYS, DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---



## Partage de l'état des lieux et des défis sur la thématique « mobilité voyageurs » (65')

*Présentation d'Antoine GOUPIL, DREAL*

*Témoignage de Frédéric AGUILERA, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes*

*Témoignage d'Aurore COMTE, AVERE Auvergne-Rhône-Alpes*

*Temps de questions réponses (20')*

---



## Partage de l'état des lieux et des défis sur la thématique « transport de marchandises » (35')

*Présentation d'Antoine GOUPIL, DREAL*

*Témoignage de Jean-Christian VIALELLES, Union TLF*

*Temps de questions réponses (15')*

---



## Conclusion et prochaines étapes (15')

*Présentation de Eric TANAYS, DREAL*

*Temps de questions réponses (5')*

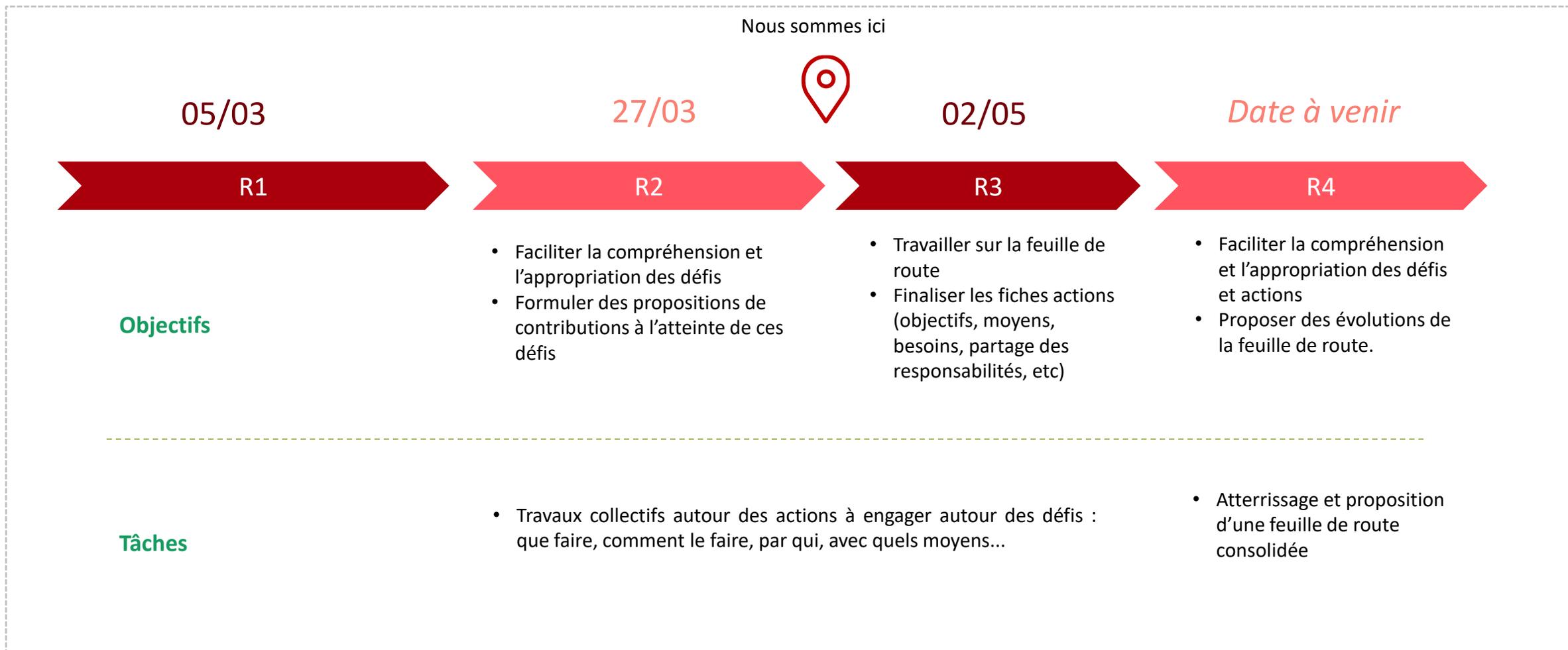
*Mot de la fin*

# Prochaines étapes

**Eric TANAYS**

Directeur régional délégué de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes  
(DREAL)

# Prochaines étapes



# [Optionnel] - Questionnaire de recueil des contributions à la feuille de route

**COP AuRA - Votre contribution à la feuille de route de transition écologique de la région**

La transition écologique exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société, des grandes organisations à la société civile. En effet, il est essentiel de changer collectivement nos pratiques et de développer de nouvelles manières de produire et de consommer afin d'assurer un futur durable et désirable.

Ce formulaire a pour vocation de recueillir les actions "à fort impact" de votre organisation dans le cadre où vous souhaitez apporter votre contribution à la feuille de route de transition écologique qui sera produite dans le cadre de la COP Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous invitons à contribuer sur le secteur et le défi prioritaire de votre choix, en veillant à être le plus précis possible sur votre contribution que vous souhaitez porter. Si vous avez plusieurs contributions, merci de remplir le formulaire plusieurs fois.

L'ensemble des contributions seront étudiées et intégrées, après validation de nos équipes, à la feuille de route régionale de la COP.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter : [cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr).

\* Obligatoire

**Mon identité**

1. Je représente...? \*

Sélectionnez votre réponse

Suivant

- **Objectifs** : le questionnaire a pour objectif de recueillir les **contributions à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs économiques volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage est optionnel.
- **Contenu** : il s'agit de proposer une ou plusieurs **contributions** « concrètes » pour les secteurs et les défis de son choix, en veillant à être le plus précis possible sur les actions que les acteurs souhaitent mettre en place. Il est accompagné d'une note explicative permettant de prendre connaissance des questions en amont du remplissage des questions.
- **Modalités d'envoi** : le questionnaire sera envoyé à la suite de la réunion de ce jour et sera remplissable tout au long de la COP.

# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Mot de la fin

## **Eric TANAYS**

Directeur régional délégué de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes  
(DREAL)



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Merci de votre participation**